



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sécurité des produits

Question écrite n° 98018

### Texte de la question

M. Pascal Cherki attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le danger que représente la présence de perturbateurs endocriniens dans les cartons d'emballages recyclés. En effet, ceux-ci sont le plus souvent traités avec des huiles minérales, comme le confirme une récente enquête de l'Association nationale des industries alimentaires (Ania). Cette substance est fortement présente dans le quotidien des Français, alors qu'elle est extrêmement nuisible et peut occasionner des problèmes de santé tels que l'infertilité, un risque de développement anormal des fœtus, des risques de cancers, de diabète ou d'obésité, mais également des risques de problèmes neurologiques et d'apprentissage. De plus, le rapport de l'Assemblée nationale (n° 3356) du député Jean-Louis Roumégas, publié le 16 décembre 2015, démontre le coût sanitaire et social des perturbateurs endocriniens pour la santé des consommateurs européens, qui représente près de 157 milliards d'euros par an. En conséquence, il lui demande de bien vouloir indiquer les mesures que le Gouvernement souhaite prendre pour informer au mieux les consommateurs et prévenir ce risque sanitaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Cherki](#)

**Circonscription :** Paris (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 98018

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 juillet 2016](#), page 6830

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)